

Pourquoi PhytoArk prend l'ascenseur

SION ► De sept à dix-neuf millions de francs: le projet de pôle technologique dans le domaine des plantes alpines triple de coût tout en redoublant d'ambition. La commune se tâte.

XAVIER FILLIEZ

Qu'il faille s'investir corps et âme dans le projet PhytoArk, cela personne ne semble le contester. Mais faut-il investir dix-neuf millions de francs dans ce qui est appelé à devenir un pôle – d'envergure mondiale – de la phytopharmacie, des cosmétiques, de l'agroalimentaire et des alicaments? C'est la question que la Municipalité de Sion veut prendre le temps de se poser, alors que le budget du projet en question a quasiment triplé depuis sa présentation initiale en 2004. Une partie du Conseil communal, son président François Mudry en tête, ne cache pas son angoisse face à cette majoration conséquente: «Je vous le dis franchement, tout cela m'inquiète un peu. On met en évidence la pertinence de cet instrument, mais n'oublions pas qu'on en sera avant tout les principaux payeurs.» L'exécutif se penchera en détails sur le dossier lors de sa «journée des priorités» en juillet prochain, et s'octroie ainsi un temps pour le discernement.

La retenue de l'exécutif réjouit le législatif

Ce délai de réflexion est salué par le Conseil général, qui s'est très succinctement consacré à la question lors du dernier plénum. Par son rapporteur Luc Jansen, la commission d'édilité et d'urbanisme estime que la décision est sage car «face à de tels investissements, il convient d'être vigilant. Mais nous ne voulons en aucun cas torpiller le projet. Miser sur les innovations technologiques et les ressources propres au Valais pour devenir attractif dans les domaines des plantes alpines est tout à fait prometteur.» L'écho est identique du côté de la commission de gestion: «Un état des lieux nous semble indis-



Devisé à 19 millions (contre 7 millions dans le projet initial), le centre de recherche PhytoArk prendrait ses quartiers sur des terrains communaux le long de la route de Bramois, à proximité du giratoire du val d'Hérens. BERCLAZ ET TORRENT

pensable à ce stade. L'augmentation dans le budget est énorme. Mais au-delà des chiffres, le projet est très intéressant», souligne le rapporteur de la commission Claude Reichenbach.

Les dix-neuf millions ont des arguments

Si les représentants du législatif tempèrent leurs inquiétudes, il est vrai, face à l'allongement exorbitant de l'enveloppe prévue, c'est aussi que le PhytoArk, sous sa forme actuelle, affiche des arguments qui peuvent compter dans la balance. Ceux, précisément, qui ont eu pour conséquence de faire enfler le budget à ce point. On se doute bien que le projet devisé à dix-neuf millions de francs présente quel-

ques atouts supplémentaires par rapport à son prédécesseur. Le conseiller municipal Gilles Martin, en tant que responsable de la commission économie locale et tourisme, s'en fait le principal dépositaire: «Le premier projet offrait des possibilités sommaires s'agissant du traitement des plantes et de ce qu'une équipe de chercheurs pouvait en tirer. Aujourd'hui, le projet prévoit une infrastructure performante dans le domaine de la chromatographie, c'est-à-dire le procédé d'extraction de substances actives dans les plantes.»

Cent fois plus de rendement

Au-delà de la performance scientifique, quel intérêt pour le PhytoArk et pour Sion? Des retombées économiques potentielles largement supérieures à celles préfigurées avec le premier projet. «En résumé, sous sa première version, le PhytoArk permettait un rendement de cinquante pour cent entre la matière première et le produit fini. Dans la nouvelle configuration, le rendement est cinquante à cent fois supérieur.» En d'autres termes, les perspectives liées à l'utilisation des plantes pour de la chromatographie sont nettement plus rentables que celles que l'on peut attendre dans le domaine de l'agroalimentaire uniquement.

Loin d'une salle de gym

Témoin privilégié de cette émulation, par le biais des plateformes TechnoArk (Sierre) et BioArk (Monthey), et du trans-

fert de technologies de la recherche à la commercialisation qui s'ensuit, Dominique Perruchoud, directeur de Cimark S.A. (ndlr: l'entreprise opérationnelle de la fondation The Ark) confirme le haut degré de performance que le PhytoArk laisse présager: «L'idée n'est pas seulement de mettre à disposition des locaux, mais une véritable plateforme technologique, un outil de production très attractif. Le rendement qui en découlerait serait, dès lors, tout autre qu'un simple rendement immobilier. Le projet est très technique il est vrai. Il est plus difficile pour des politiciens de se prononcer là-dessus que sur la construction d'une nouvelle salle de gym.»

Trois-en-un

Le futur PhytoArk, tel que projeté dans sa version la plus récente, mettrait à disposition des chercheurs et entreprises intéressées trois niveaux de technologie. Celles liées à des buts agroalimentaires, celles liées à la phytopharmacie, et celle liées à la chromatographie. Tout l'enjeu résidera de déterminer si la commune de Sion, épaulée par l'Etat et la Confédération (crédits LIM), veut s'offrir le luxe de figurer à la pointe mondiale, gagner ainsi en attractivité et en tirer un maximum de bénéfices à long terme.

Après tout, n'est-ce pas là l'objectif que s'est fixé le Gouvernement valaisan au travers de son projet stratégique de développement économique The Ark?

MÉMENTO

SION Allaitement maternel

Le groupe d'appui à l'allaitement maternel organise une

séance d'information pour les mamans et futures mamans, aujourd'hui samedi 2 juin de 15 à 17 h au jardin d'enfants Milou, avenue Maurice-Troillet 127 à Sion. A noter que les mamans peuvent venir avec leur bébé.

BRÈVES

DIMANCHE À CRANS-MONTANA Journée de la population et mille et un tambours pour les 20 ans du Régent

La journée de la population du Haut-Plateau est devenue LE rendez-vous habituel du mois de juin. Celle-ci se déroulera ce dimanche 3 juin, d'abord au Signal puis au centre de congrès Le Régent. Cette journée débutera par une balade en montagne pour ceux qui le souhaitent. La télécabine du Signal vers Montana-Cry d'Er sera en fonction dès 8 h 30 et la montée sera gratuite, avec possibilité de monter jusqu'à Bella-Lui. A noter que la messe dominicale sera, cette année, célébrée dans la nature, à l'Arnouva (gare intermédiaire du Signal) à 10 h 30, avec la participation du chœur Saint-Georges de Chermignon.

Après l'apéritif, la population sera invitée à descendre en cabines ou à pied jusqu'au fond du Signal pour se retrouver au Régent devant une pasta party géante. Le transport sera assuré entre la gare de la télécabine et le Régent par les Jeep-Heep-Heep; les navettes SMC gratuites transporteront les gens entre l'arrivée du funiculaire, la télécabine du Signal et le Régent, de 10 à 16 heures (navette toutes les demi-heures).

Le centre de congrès – qui fête cette année son vingtième anniversaire – sera le théâtre de multiples animations gratuites et de différentes démonstrations. Après la pasta party, soit dès 14 heures, mille et une percussions attendront les convives appelés à faire vibrer les alentours du Régent. Il va de soi que plus il y aura de monde, plus les rythmes seront endiablés et le record battu! En cas de mauvais temps, cet événement aura lieu dans la halle de tennis.

Signalons encore que cette journée est réservée exclusivement aux habitants et résidents des six communes de Crans-Montana. Les animations comme le repas sont gratuits, exceptées les boissons. En cas de temps incertain, téléphonez dès samedi au 1600 pour savoir si la messe a lieu à l'Arnouva ou au Régent, mais en aucun cas la manifestation ne sera annulée. Il est enfin conseillé de parquer les véhicules au Régent (Route du Zier) ou au parking du Signal (navettes SMC toutes les demi-heures et navette par Jeep-Heep-Heep). CHS/C

AUJOURD'HUI SAMEDI À NAX 42^e Amicale des fanfares du val d'Hérens et 60 ans de l'Echo du Mont-Noble

Cette année, et comme déjà annoncé dans nos colonnes en février dernier, les musiciens de la fanfare L'Echo du Mont-Noble de Nax célèbrent un double événement. C'est eux en effet qui organisent, aujourd'hui samedi 2 juin, la 42^e Amicale de fanfares du val d'Hérens, une manifestation qui sera couplée au soixantième anniversaire de leur société de musique. «Nous avons souhaité, pour cette occasion particulière, réunir quelques-uns de nos anciens musiciens», rappelle le président de l'Echo du Mont-Noble, Raphaël Berthod. «Pour le reste du programme des festivités, celui-ci se veut plutôt traditionnel.»

Les fanfares de l'Amicale, à savoir la Perce-Neige d'Hérens, l'Echo des Glaciers de Vex, la Dixence d'Héremence et l'Echo de la Dent-Blanche des Haudères, se retrouveront ainsi aux côtés de leur consœur jubilaire, et de la société invitée, les Gars du Rhône, dès 17 h 30 aux Jausses pour une partie officielle. Celle-ci sera suivie, dès 18 h 30, d'un défilé qui mènera tous les musiciens à la place de fêtes, à Vaye-plane, où concerts et animations attendent la population. CHS

PUBLICITÉ

NANOUK

L'OURS POLAIRE

EXPOSITION D'ART INUIT

DU 2 JUIN 2007

AU 31 JANVIER 2008

MUSÉE ET CHIENS
DU SAINT-BERNARD
MARTIGNY - SUISSE



FONDATION BERNARD ET CAROLINE DE WATTEVILLE

PUBLICITÉ

OUI

le 17 juin

à la 5^{ème} révision de l'AI
nécessaire et équitable



Pour les handicapés :

Une réintégration plus rapide et plus efficace

Pour nous tous :

Des prestations Ai et AVS garanties
grâce à des économies ciblées et équitables

Nous sommes tous concernés !

Comité romand «Oui à une révision nécessaire et équitable de l'AI» - case postale 3303 - 1211 Genève 3 - Resp. M. Basset